



COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

DIALOGUE SOCIAL : LA VISION CFTC

Le dialogue social peut se définir comme étant l'ensemble des dispositifs (instances de négociation, concertation, d'échange d'informations) au sein desquels les représentants des travailleurs et des employeurs confrontent leurs intérêts.

De ce fait, le dialogue social établit la négociations en tant qu'élément d'équilibre des pouvoirs. Il part de la conviction que le débat permet de résoudre des questions importantes et contribue à la paix et à la stabilité sociale.

Le dialogue social est le fruit de notre histoire sociale, politique et philosophique.

L'expression «dialogue social» apparait en 1984, deux ans après la promulgations des lois dites « Auroux », porteuses de grandes avancées en matière de droit d'expression des salariés. Si l'origine remonte aux accords de Matignon de 1936, les relations avec les partenaires sociaux ont connu d'importantes évolutions depuis les années 2000.

Les acteurs de ce dialogue sont les représentants du personnel, comme ceux de la CFTC, qui portent la voix des salariés. La Direction, en entreprise comme en administration publique, est l'autre acteur essentiel.

La CFTC, en sa qualité de syndicat réformiste, considère que le dialogue social doit conduire à des accords « gagnant-gagnant ».

La CFTC initie la construction d'un nouveau contrat social. L'évolution des métiers et l'apparition de nouveaux emplois rend nécessaire la sécurisation des parcours et doit entraîner la création d'un nouveau régime de protection sociale. C'est dans ce contexte que la CFTC a contribué à la création du Compte Personnel d'Activité (CPA).

Le rôle d'un syndicat comme la CFTC est d'anticiper les bouleversements pouvant impacter le monde du travail. Nous sommes entrés dans une ère numérique et robotique qui va engendrer dans les prochaines années des modifications

importantes dans nos vies professionnelles et personnelles, de nouveaux métiers, de nouvelles mobilités.

La CFTC travaille à la mise en place d'une sorte de «Grenelle» du numérique afin de prendre la mesure de ces bouleversements qui ne doivent en aucun cas se réaliser au détriment des principes humains fondamentaux.

La CFTC s'appuie sur ses valeurs humaines afin d'exercer ses missions auprès des travailleurs : veiller, informer, alerter, protéger et défendre, proposer.

Forte de ses valeurs, et pesant au niveau national parmi les 5 organisations syndicales représentatives, la CFTC tient et tiendra sa place dans le paysage social de notre pays. Sa légitimité lui permet de s'exprimer au nom des salariés dans un contexte d'interdépendance des économies, et la conduira à intégrer dans ses combats :

- l'anticipation des transitions écologique et numérique,
- la sécurisation des parcours des travailleurs de tous statuts,
- ainsi que la réalisation d'une protection sociale du travailleur attachée à sa personne.